



AVIS PUBLIC

APPROBATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT E-2135-20

AVIS PUBLIC est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 20 avril 2020, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté le règlement d'emprunt E-2135-20 d'un montant de 800 000 \$ visant les travaux de mises aux normes et améliorations aux bâtiments et annexes de l'île Saint-Bernard, sur l'ensemble du territoire, à la valeur, sur 5 ans.

Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le 20 juillet 2020 et par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 29 juillet 2020.

Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis et en raison de la situation actuelle en lien avec la COVID-19, le règlement peut être consulté sur rendez-vous à l'Édifice de la Mairie et sur le site Internet de la Ville.

Donné à Châteauguay, ce 30 juillet 2020.

Le greffier,

George Dolhan, notaire

PUBLIC NOTICE

APPROVAL AND COMING INTO FORCE OF LOAN BY-LAW E-2135-20

PUBLIC NOTICE is given that during the regular sitting held on April 20, 2020, the municipal council of the Ville de Châteauguay has adopted the loan by-law E-2135-20 of \$800 000 for upgrading work and improvements to buildings and annexes on Île Saint-Bernard, throughout the territory, to value, over 5 years.

This by-law was approved by the qualified voters on July 20, 2020 and by the ministère des Affaires municipales et de l'Habitation on July 29, 2020.

It comes into force on the day of publication of the present notice and due to the current situation related to COVID-19, the by-law can be viewed by appointment at the Édifice de la Mairie and on the City's website.

The present text is not official; thus, the French version prevails.

Châteauguay



**CERTIFICAT DE PUBLICATION
DE L'AVIS PUBLIC D'APPROBATION ET D'ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT E-2135-20**

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 30 juillet 2020, le présent avis public d'approbation et d'entrée en vigueur du règlement d'emprunt E-2135-20 d'un montant de 800 000 \$ visant les travaux de mises aux normes et améliorations aux bâtiments et annexes de l'île Saint-Bernard, sur l'ensemble du territoire, à la valeur, sur 5 ans, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 30 juillet 2020, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 30 juillet 2020.

Le greffier,

George Dolhan, notaire